



25

Pour un syndicalisme combatif au TRESOR

CTPL DU 16/11/2006

Le Président déclare ouvert le CTPL à 14h30 : Adoption du PV du précédent CTPL.

Une déclaration préliminaire, jointe au PV, est déposée par les représentants de Sud 25, constatant, une fois de plus, un manque d'information et de documentation nécessaire dans un délai imparti par la charte du dialogue sociale.

- L'administration convie les représentants syndicaux à statuer sur les ponts naturels proposés pour l'année 2007 : lundi 30 avril, vendredi 18 mai et vendredi 2 novembre. Ces 3 jours ARTT seront à poser sur vos feuilles de congés. Pour mémoire, les jours comptables pour l'année 2007 en application de la loi du 20/12/1906 sont : le lundi 7 mai, le lundi 24 décembre et le lundi 31 décembre. Les parités administrative et syndicale votent pour à l'unanimité.
- Création d'un Poste non centralisateur dans le Doubs ; localisation : Besançon. En effet, la loi du 13/07/2006 article 49 crée une nouvelle catégorie d'établissements publics d'habitation à loyer modéré dénommée Office Public d'Habitat (OPH). Ce seront des établissements à caractère industriel et commercial rattachés à une collectivité ou groupement territorial. Un calendrier est fixé pour cette transformation dénommée PNC. Pour Habitat 25, l'avis du CTPL est demandé par un vote des représentants.

- -Mr MARCHAL expose le dossier Habitat 25 et fait part que cet organisme a fait la demande de changement de statut pour le 01/01/2007 (départ du comptable en place à la retraite...).

Ce projet va permettre de développer une activité aux modes de gestion public, avec à sa tête, un comptable public (peut-être RP...?) et environ 11 agents de statut privé...

Le président répond qu'il va s'agir d'un Poste Comptable, entièrement sous sa responsabilité, qui aura pour vocation toutes les activités dépenses, recettes, recouvrement, paye des 250 agents d'Habitat 25, etc.

On peut constater que le calendrier s'en trouve compressé sur les deux derniers mois de l'année, sachant qu'il a fallu obtenir 4 avis favorables + délibérations (Entre autres : avis de l'Inspecteur Général des finances et du Préfet du Doubs) avant que le CTPL soit amené à se prononcer ce jour... Mr Marchal indique que ces avis ont été communiqués la semaine dernière à la Direction...

Sud Trésor 25 indique que le dossier proposé, pour la préparation du CTPL, est, comme d'habitude, incomplet et celui ci pouvait, compte tenu des dates de retour de la part des autres signataires, être fourni dans les délais prévus. Ajoutons, hors antenne, que c'est bien la Direction qui s'arroge le droit de travailler sur des dossiers qu'elle est seule à connaître. Et si les représentants du personnel s'en trouvent offusqués... bien fait pour eux !

Une suspension de séance est demandée avant le vote.

Vote Sud : abstention (manque d'infos...)

Vote FO : abstention également.

Vote parité administrative : Pour, bien entendu...

Pour Sud Trésor 25, le projet semble bouclé par la DGCP et cela ressemble fort à la création d'une agence comptable, ne donnant ainsi aucun moyen supplémentaire pour le département du Doubs, sachant que les chiffres de l'ORE 2007 prévoient une suppression d'emploi de 8,09 AGENTS. (Un tract détaillé suivra)

- **Transfert du Service des Domaines de la DGI à la DGCP.**

Mr Marchal présente les diverses missions des services des Domaines. Cela représentera pour le Doubs un transfert d'environ 15 personnes (1 A+, 6 A, 2 B, 2 C, 3 C à vocation technique, 2 Berkani) L'implantation géographique, ainsi que la localisation, sera inchangée pour Besançon (locaux du Cadastre) et Montbéliard. Une présentation et un accueil aux agents seront effectués le 5/12/2006 à la Trésorerie Générale.

Sud Trésor 25 espère que les organisations syndicales y seront associées. Par ailleurs, nous souhaiterions que la Direction locale en fasse de même pour les nouveaux arrivants par mutation (accueil chaque année en septembre-octobre...). Cette demande avait déjà été formulée auprès des anciennes Direction...sans succès ! A notre grande surprise, un vote est demandé quant aux conditions d'installation de nos futures collègues des Domaines ! Pour Sud Trésor 25, il semble curieux que la direction locale demande notre avis pour ce transfert de mission, alors que celui-ci a été décidé à l'échelon national. Et puisque nous devons voter, nous allons voter POUR.

- Le Président nous fait part de la modification d'un protocole ARTT (passant de 38 heures à 38 heures 30), suite à la création du service DAEE (Département de l'Action et de l'Expertise Economique) regroupant le service du MEEF et une partie du service du DEEF de la TG. Les représentants Sud 25 demandent une copie de l'avenant paraphé par l'ensemble des agents (pièce manquante...). Cet avenant sera fourni lors du prochain CTPL. Nous votons pour cette modification.

Diverses questions

- Sud 25 propose au Président une réorganisation adaptée des services de la Trésorerie Générale suite à la présentation et l'adoption du nouvel organigramme, lors du précédent CTPL. Illustration : le Service Recouvrement se voit réparti sur plusieurs étages occasionnant des problèmes de communication évidents pour toutes ses composantes. Il en est de même pour d'autres services.
Sud Trésor 25 indique à la Direction que, compte tenu du nombre croissant de « Cadres » implantés à la TG, il devient très difficile de trouver des mètres carrés disponibles dans les locaux actuels. Moins d'agents = encore moins de place...
Réponse quasi instantanée de la Direction : « Nous y réfléchissons...avec des personnes concernées... ». Nous invitons les personnes « concernées » à bien vouloir se faire connaître...
Voilà le type de réponse qui nous laisse penser que si nous n'avons besoin de rien, nous pouvons toujours nous adresser à la Direction, elle fera suivre !
Moins de C et de B, mais plus de A, voilà bien le repyramidage que nous proposait un certain DSK avec sa mission 2003...à suivre
- Nous reformulons le besoin de locaux pour que les organisations syndicales puissent, elles aussi, effectuer leur mission dans des conditions correctes.
- Sud 25 souhaite que la Direction locale communique auprès des agents toutes les informations et mesures prises en cas d'agressions verbales ou pour des dépôts de plainte. Il est constaté que le nombre d'insultes au guichet est en constante augmentation, occasionnant un stress pour tous les agents. Est-ce un phénomène lié à l'information médiatique (émission TV) qui ne fait pas la part belle aux fonctionnaires...?
- Un questionnaire de Sud (conditions de travail) sera proposé aux agents dans les semaines à venir.
- L'interdiction de fumer (suite décret application janvier 2007) : le local fumeur de la TG aura-t-il encore lieu d'exister ? fera t-il parti des nombreuses dérogations ? La réponse lors du prochain CTPL...

La séance est levée par le Président à 16h45.